

## LES DRAMES DE LA JUSTICE

## LES VICTIMES

Vingt fois Henri de Civray fut sur le point d'entamer avec sa mère une conversation grave, mais chaque fois qu'elle le pressentit, elle s'y déroba par une tangente adroite.

Elle serrait ensuite la main de son fils, et semblait lui dire :

— Plus tard.

Le chevalier de Blandy donna de ses nouvelles.

Caché pendant la Terreur au milieu d'honnêtes paysans dont il avait pris l'habit et partagé les travaux, il se portait mieux que jamais ; et rendu familier depuis deux ans avec la pelle, la pioche, le crochet et la herse, à la nouvelle de la chute des Jacobins, il n'avait rien eu de plus pressé que de se rendre non point que dans sa gentilhommière, mais au domaine de Civray, et d'y amener avec lui une armée de travailleurs. Tout avait marché sous ses ordres avec un entrain et une régularité prodigieuse. Les allées avaient été débarrassées de l'herbe qui les envahissait, on avait taillé les arbustes, émondé, ébranché, planté ; et le domaine de Civray, plus frais que jamais, grâce aux plantes vivaces qui avaient prospéré en paix, présentait au mois de septembre l'aspect d'un Eden un peu sauvage encore, mais ravissant.

L'abbé Chaumont avait décidé un misérable, qui avait acquis Civray comme bien national, pour une poignée d'assignats, à rétrocéder son marché au comte Henri.

Par une belle matinée de septembre, la comtesse, Henri, Jeanne, Cécile, et l'abbé Chaumont à qui l'on avait promis qu'il trouverait un docte et saint compagnon dans l'ancien prisonnier de la Conciergerie, prirent le chemin de château de Civray.

Oh ! combien le cœur battait à Jeanne en se dirigeant vers ce domaine, qu'elle avait quitté la mort dans le cœur et les yeux pleins de larmes ! Avec quel sourire elle salua les vieilles tours, le clocher aigu de la chapelle, la masse sombre des arbres ! Et cependant, elle ne savait rien encore de sa destinée, et depuis quelque temps Henri, respectant sa volonté, cessait de faire allusion au mariage qui avait été célébré dans la prison.

Le chevalier de Blandy, l'abbé Chaumont, toute la domesticité, les voisins, les vassaux de Civray attendaient les amis, les maîtres, les seigneurs.

La comtesse avait revêtu une élégante toilette, Jeanne portait une robe de linon blanc ; Cécile seule était habillée de noir ; mais ces vêtements de deuil ne l'empêchaient pas de sourire.

Le soir, par les soins du chevalier de Blandy, une promenade aux flambeaux fut faite dans le château, puis dans le parc, et toute la famille occupa durant la nuit ses chambres habituelles. Henri retrouva sa sienne, Jeanne et Cécile dormirent dans leurs lits de jeunes filles. Quant à la comtesse de Civray, avant de goûter le repos, elle prit une lampe et se rendit dans la vaste pièce où se trouvait le lit du feu comte enveloppé dans ses courtines de soie. Elle y resta longtemps méditative s'entretenant du passé au milieu de ces précieuses reliques, demandant peut-être un conseil au portrait du comte de Civray qui semblait prêt à descendre de son cadre. Quand elle sortit de cette chambre, la comtesse rassérénée paraissait avoir retrouvé un calme absolu.

Le lendemain le soleil se leva splendide.

Jeanne fut rapidement debout. Sans prévenir per-

No 21

sonne, elle s'échappa du château, avide d'air, de liberté, se sentant le besoin impérieux de reprendre elle-même, elle seule, possession de domaine où elle avait grandi. La promenade aux flambeaux de la veille lui avait rendu les vastes allées, les grands couverts, mais elle se souvenait des sentiers perdus, dans la verdure des saules géants, des troncs mornes coulant dans l'herbe, et surtout, oh ! surtout de l'étang d'azur terni par les ombres noires des arbres, encadré dans des fleurs, et tout retentissant, comme autrefois, du ramage des oiseaux.

Elle allait lentement, relevant les pans de sa robe blanche, sa belle tête pensive un peu inclinée. En passant devant un rosier couvert de fleurs d'un blanc d'ivoire, elle en prit deux, et les agrafa à son corsage.

A mesure qu'elle approchait, elle reconnaissait les chants des oiseaux qui gazouillaient jadis tandis qu'elle se cachait dans les touffes de flambes et d'iris, afin d'aider Henri à répéter les leçons qui faisaient son désespoir.

Quand elle se trouva sous les ramures, son cœur se serra, ses regards devinrent humides. Des souvenirs plus puissants se mêlèrent à ceux de son enfance, elle se rappela le jour où elle avait entendu maudire l'arrivée de Cécile de Saint-Rieul, et cette autre journée plus lamentable encore, où elle lui avait dit adieu, en lui interdisant de s'opposer à son départ.

Combien avait-elle pleuré, souffert, depuis ces deux journées !

Accablée par son émotion, elle s'appuya contre le tronc d'un saule dans le creux duquel Henri cachait jadis ses livres de classe, puis elle couvrit son visage de ses deux mains.

Un bruit de pas léger se fit entendre à quelque distance, mais Jeanne trop absorbée ne le distingua pas.

Une belle tête, brune et pâle, se montra entre les branchages, puis Henri de Civray s'approcha de la jeune fille.

— Jeanne ! dit-il, Jeanne !

— Vous ici, monsieur le comte !

— Je vous cherche, je vous trouve, je vous vois, Jeanne ! ma chère Jeanne !

— Calmez-vous, monsieur le comte, je vous en supplie ! Oui, c'est Jeanne, votre sœur, votre amie.

— Ma femme ! dit le jeune homme en lui prenant tendrement les deux mains.

— Vous savez bien que notre mariage est nul, monsieur le comte.

— Nul ! pourquoi, Jeanne ? je suis prêt à répéter mon serment.

— Vous ne le pouvez plus.

— Qui m'en empêchera ?

— Votre mère.

— Je suis majeur, dit Henri avec véhémence.

— Oh ! monsieur le comte, ne prononcez jamais plus de semblables paroles ; respectez quelle qu'elle soit la volonté de la comtesse de Civray. Mieux que vous, elle sait ce que vous devez à votre race, à votre nom, à l'avenir qui aura besoin de l'épée du gentilhomme. Enfin, rappelez-vous que si vous me chérissez et m'estimez si profondément, vous ne pouvez m'obliger à rougir. J'admets que vous ayez pour vous la loi, cette négation de la vertu familiale ; croyez-vous que j'aurais le courage de chasser de ce domaine la comtesse de Civray, ma bienfaitrice ! Mon père a mangé votre pain, monsieur le comte, je ne dois jamais l'oublier. Laissez-moi le repos de la conscience à

défaut de bonheur. J'aime Civray, faites qu'il me soit possible d'y vivre sans devenir ingrate et coupable... Que faut-il vous dire de plus ? Je vous chéris depuis l'enfance ; jamais je ne pourrai aimer que vous, et je vous prie, je vous supplie d'oublier une promesse que votre mère ne ratifiera jamais.

Le feuillage s'ouvrit avec violence, et la comtesse de Civray saisit Jeanne dans ses bras.

— Ah ! chère et noble fille ! dit-elle.

— Par la sambleu ! comtesse, dit en souriant le chevalier de Blandy, j'ai fait un joli rêve, et combiné un plan sur lequel vous allez me donner votre avis... Que Jeanne soit une bonne et charmante fille, je l'ai toujours pensé... depuis la Terreur j'en suis si bien convaincu que j'ai fait préparer un bon petit acte d'adoption, très en règle, par lequel Jeanne portera pendant sa vie le nom que je fais sien aujourd'hui, et jouira après ma mort d'un petit bien que je lui laisserai le plus tard possible.

Et le charmant vieillard, s'approchant de Jeanne avec une grâce courtoise :

— Mademoiselle Jeanne de Blandy, demanda-t-il, voulez-vous embrasser votre père adoptif ?

Jeanne se jeta dans ses bras.

Henri, qui comprit ce sentiment d'exquise délicatesse du chevalier, porta sa main à ses lèvres avec un respect filial.

La comtesse mit un nouveau baiser sur le front de Jeanne.

— Je n'engagerai point cette enfant, dit-elle, à refuser une preuve de tendresse et d'estime ; adoptez-la chevalier, donnez-lui votre nom de Blandy qui fut toujours loyalement porté, mais à la condition que vous autorisiez votre Jeanne à y ajouter le titre de comtesse de Civray.

— Madame ! dit Jeanne en levant ses regards humides sur la comtesse, est-ce possible, est-ce vrai ?

— Mais, ma chérie, un prêtre vous a déjà bénis, là-bas... On ne peut retirer un serment prêté... Mon fils vous a faite sienne à l'heure où il croyait mourir ; je bénis Dieu qui vous a conservés tous deux. Je regarderais comme un crime de vous désunir, vous qui avez tant souffert, vous qui nous avez sauvés.

— Vous avez raison, ma tante, dit à son tour Cécile de Saint-Rieul, c'est le jour de payer ses dettes et de remplir les vœux que l'on a faits... Lorsqu'Henri, mon cousin, après avoir défendu Jeanne au moment où elle jetait son bouquet à André Chénier, fut entraîné à la Conciergerie, je fis le serment d'entrer dans un cloître, quand les cloîtres seraient rouverts... J'attendrai au milieu de vous que cette heure sonne pour moi ; mais, à partir de ce jour, je me considère comme morte au monde.

— Chère Cécile, dit Henri, vous êtes une ange !

— Et vous un homme heureux, mon cousin. Vous répandez autour de vous l'aumône et le bon exemple, et vous oubliez que vous avez vu Paris couvert de boue détrempée dans le sang, et que vous avez salué les dernières victimes de la Terreur. Fasse le ciel que jamais, sous quelque nom qu'elle emprunte, cette Terreur ne renaisse pour menacer la propriété, la famille et Dieu !

Un mois plus tard, Jeanne de Blandy épousait Henri de Civray ; et ni l'un ni l'autre ne songea jamais à quitter le domaine où ils avaient appris la foi, la tendresse, le dévouement.

RAOUL DE NAVERY



Dans notre prochain numéro, nous commencerons la publication d'un feuilleton émouvant et d'un intérêt considérable, que nous recommandons à tous nos lecteurs. Ce roman est l'œuvre d'un des romanciers les plus puissants et nous en conseillons fortement la lecture.